

constituant la majorité de la représentation du Bas-Canada dans l'Assemblée. La maladie de lord Metcalfe m'a empêché de lui soumettre la question. Mais quant à mes propres vues, je puis vous en faire part sans réserve.

Je sens fortement qu'il y a des obligations auxquelles comme homme politique et comme homme d'honneur, je ne puis manquer en ce qui regarde des tiers, tandis que d'un autre côté j'ai droit d'espérer de leur part ce que, pour des raisons publiques, je suis disposé à faire.

Maintenant je suis, comme je vous l'ai dit, prêt à céder ma place. Je n'apprécie pas assez la vie publique pour m'y *cramponner*, ou pour adopter une ligne de conduite autre que celle que je puis ouvertement justifier pour y demeurer. Voilà pour moi.

J'ai senti que notre Conseil avait besoin d'être fortifié, et que les charges d'orateur du conseil législatif et de président du conseil exécutif pouvaient être réunies à l'appui de mon projet, comme moyen d'économie publique.

La position de M. Viger, je le sens, lui donne des droits à toute la considération possible de ma part. Je dois avoir pour lui, comme vous le sentirez vous-même j'en suis certain, tous les égards qui sont dûs à ses sentiments et à ses désirs. Mais je ne vous cacherai pas, et je vous répèterai ce que je vous ai déjà dit, que je considère depuis longtemps l'abandon par lui de la place qu'il occupe, comme essentiel à la force du gouvernement. La manière d'effectuer cette retraite est un autre sujet de considération.

Quant à mes autres collègues du Bas-Canada, MM. Daly, Papineau et Smith, je puis vous dire ce que je pense de leurs sentiments, spécialement quant aux deux premiers. Ils ne tiennent pas pas à garder leurs places, pour ne point embarrasser le gouverneur ou son successeur, dans la formation de son Conseil. J'ai souvent eu des conversations avec M. Papineau, et d'après ce qu'il m'a dit, je suis persuadé qu'il n'hésiterait pas un moment à se retirer pour le bien de son pays plutôt que de créer des difficultés en restant au pouvoir. Pour M. Smith, je n'ai eu aucune conversation avec lui sur la possibilité de sa retraite.

Je puis répondre pour MM. Morris et Cayley comme pour moi-même que nous ne demeurerons en charge qu'autant que nous